



VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°4/2024

Objet : Concert de la Saint Patrick par le groupe Celtic Sailors à la Scène Adamoise.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie autonome de la Scène Adamoise.

Considérant qu'il a été souhaité d'organiser un concert de la Saint Patrick par le groupe Celtic Sailors le dimanche 17 mars 2024 à 17h à la Scène Adamoise.

Considérant la proposition de l'association COMPLÈTEMENT ZIC, 19 route de Malnoue – 77420 Champs-sur-Marne, pour un montant de 2 840€ TTC, avec le versement d'un acompte de 300 euros par virement début janvier 2024 et le solde, soit 2 540€ TTC à l'issue de la prestation.

Considérant qu'un contrat a été établi et régit les conditions de réalisation de la représentation et les conditions financières.

DÉCIDE

- **de signer** avec l'association COMPLÈTEMENT ZIC, 19 route de Malnoue – 77420 Champs-sur-Marne, le contrat établi pour le concert de la Saint Patrick par les Celtic Sailors, organisé le dimanche 17 mars 2024 à 17h à la Scène Adamoise, d'un montant de 2 840€ TTC, avec le versement d'un acompte de 300€ TTC début janvier 2024 et le solde, soit 2 540€ TTC, à l'issue de la prestation.

L'Isle-Adam, le 12 janvier 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20240112-4-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/01/2024

Mise en ligne le 15 janvier 2024

Le Maire de L'Isle-Adam,



Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr